

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 mai 2015 – n° 03
150049

DEMANDE DE DENOMINATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES EN COMMUNE TOURISTIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L. 133-11, L 133-12, R 133-32 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme, notamment ses articles 1 à 3 ;

Considérant que la commune de Saint-Dié-des-Vosges, classée station de tourisme par décret du 16 avril 1988 remplit les conditions pour être dénommée commune touristique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 306/2010 du 3 mars 2010 portant dénomination de commune touristique pour une durée de cinq ans ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à solliciter le renouvellement de la dénomination de commune touristique selon les formes prévues aux articles R 133-32 à R 133-36 du Code du Tourisme.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 22 mai 2015

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 32

Procurations..... 3

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUDA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusées et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND
Marie-José LOUDIG
Christine FELDEN

à Caroline PRIVAT
à François FICHTER
à Claude KIENER

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
